

20

FACÉTIES

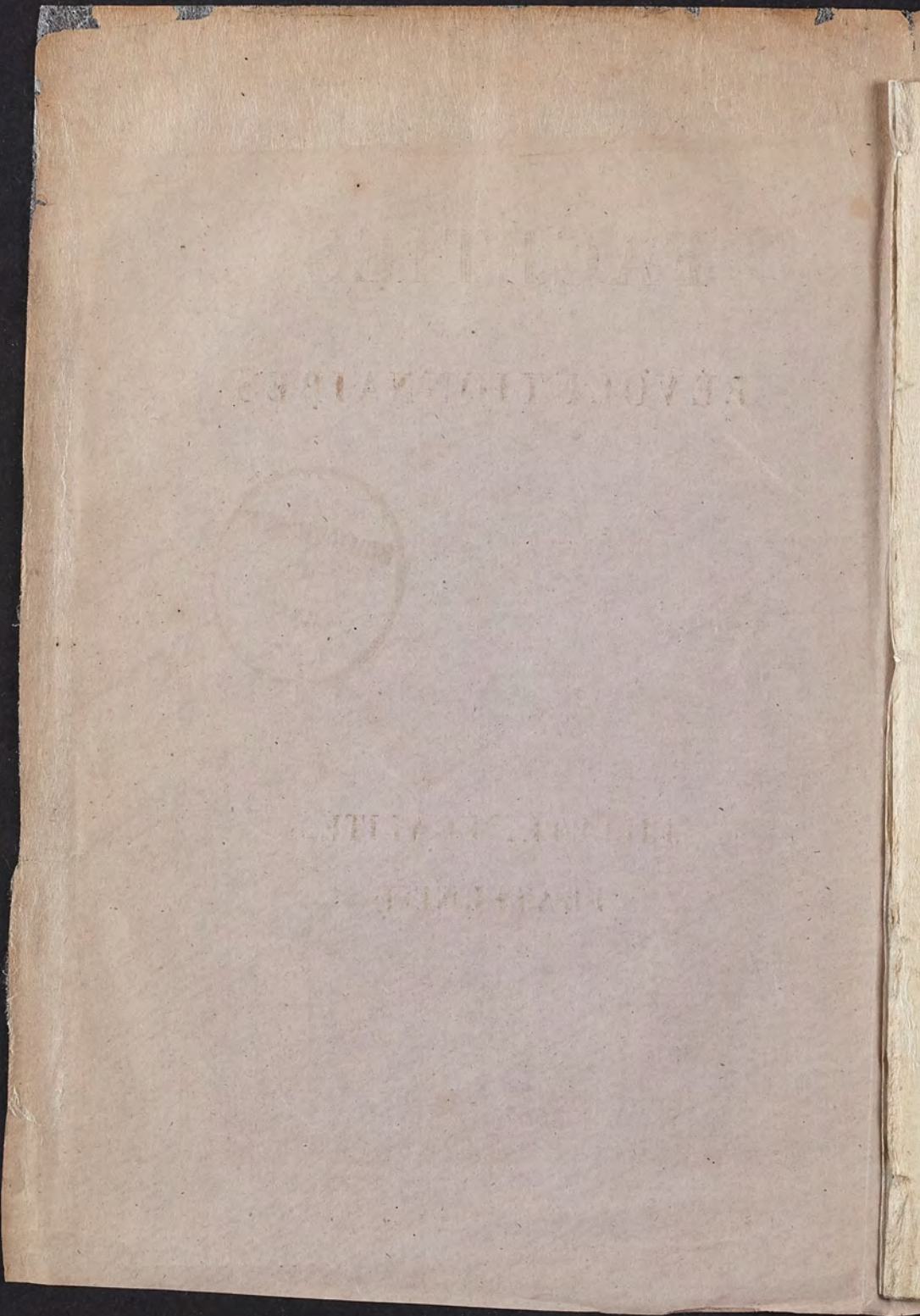
RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU









L'Assemblée vous pardonne.

LES VOEUX

ET DOLEANCES

DE M. COMTE D'ARTOIS,

FRÈRE DU ROI,



LES VOEUX

ET DOUANES

DE LA COMTE D'ARTOIS

PAR M. DE BOI



EXPLICATION

DE L'ESTAMPE.

L'estampe représente la salle de l'assemblée nationale. M. le président paroît debout devant sa table, au-dessous de lui sont les secrétaires, assis devant leur bureau, MM. les députés occupent les sièges, autour de la salle, & les spectateurs les galleries.

Le comte d'Artois est à genoux, dans la posture de suppliant, tenant d'une main son chapeau remarquable par une belle *Cocarde nationale*, & de l'autre, un papier sur lequel sont écrits ces mots: *mes vœux & doléances*. Il présente ce papier à M. le président, après avoir récité à haute voix un discours dans lequel il essaie de se justifier des inculpations atroces dont il a été chargé, & demande sa grace à l'assemblée nationale. M. le président lui répond avec toute la gravité qui convient au représentant du souverain, & finit sa courte réponse par l'expression suivante de sa bienveillance: *Levez-vous, L'ASSEMBLÉE VOUS PARDONNE à condition que vous irez répéter votre même discours à genoux devant le président de votre district assemblé.*

Faute notable à corriger.

Page 1^{er}. ligne dernière, *mon cadet*, lisez *son cadet*.

LES VOEUX
ET DOLEANCES
DE M. COMTE D'ARTOIS,
FRERE DU ROI,

Aux Parisiens, & au Peuple Français.

LOIN de moi, pour jamais l'orgueil de prince : ô mes chers concitoyens, je le confesse,

Les princes ne sont pas ce qu'un despote pense.

Leur gloire n'est ni dans leur naissance, ni dans leur dignité ; leur mérite personnel en est seul la source. Elle est le fruit de leurs services rendus à la patrie. Leur sort est dans les mains de la nation, notre souveraine commune. Cette vérité, trop long-tems méconnue par mes semblables, mes gouvernantes, précepteurs & gouverneurs, me l'avoient cachée, ainsi qu'à mes deux freres. L'expérience & la réflexion me l'ont enfin apprise.

Vous savez que le plus sot & le plus bas des évêques, présida malheureusement à notre éducation. Mon aîné apporta en naissant un caractère foible, emporté par accès, mais, au fond, bon, crédule, indifférent, apathique. Mon cadet est lent,

taciturne, magnifique & avare. Quant à moi, je naquis vif, sémillant au physique & au moral. Tels on nous vit, tels on nous éleva. Les princes alors pouvoient tout faire. Des gens qui attendoient tout des princes, n'avoient garde de ne pas tout faire pour eux. L'éducation ne fit donc que fortifier & perfectionner nos défauts, & ces défauts devinrent vices. C'est le crime des nobles mercénaires, chargés de notre éducation, & non pas le nôtre.

Que trouvez-vous, mes chers concitoyens, de si criminel dans ma conduite?

J'ai fait ce qu'à ma place on vous auroit vu faire.

Mon grand - pere dépensoit & s'amusoit, Dieu sait combien! Jéunes & vieux, ses courtisans respiroient tous la dépense & le plaisir, & moi de même. Paris & la province n'en faisoient-ils pas autant? Dans quel tems y eût-il en France plus de luxe, de frivolité & de licence, que du tems de Louis XV?

A l'exemple du roi, l'univers se compose.

Il mourut; mon frere devint roi. Je ne m'en trouvai que plus à mon aise. Il avoit une femme appétissante, appétissée; il n'étoit pour elle ni appétissant, ni appétissé. J'eus le bonheur d'être l'un & l'autre. Je satisfis à mon appétit & celui d'Antoinette. Y a-t-il du mal à ça? On trouve dans un jardin un fruit agréable; il se laisse cueillir; on le cueille, il se laisse manger, on le mange. --- Mais la femme d'autrui est

un fruit défendu. -- Bah ! je n'en crois rien
 Une femme est une femme , un homme
 est un homme. Dans ce qui regarde les
 deux sexes , la nature est maîtresse , & la
 raison n'a que faire d'y fourrer son nez.
 --- Mais vous avez une femme. --- Eh bien !
 qu'est-ce que cela fait ? J'ai des fruits dans
 mon jardin ; est-ce que ça m'empêche de
 manger les fruits d'un autre ? le goût ,
 l'appétit , voilà mes motifs d'excuse. Dans
 tout cela , je ne mettois aucune malice ;
 & puis ma femme n'étoit pas toujours comme
 il falloit pour moi ; & mon frere n'étant
 pas toujours comme il falloit pour sa fem-
 me , Antoinette & moi , nous nous retour-
 nions de notre mieux. J'aurois voulu que
 mon frere eût pu se retourner de même
 avec ma femme. La partie eût été quar-
 rée & chacun auroit été content.

Me reprocheriez-vous , mes chers conci-
 toyens , de m'être retourné aussi entre les
Duthé , les Contat , les Polignacs , les &c.
&c. ? Je vous répondrois de même.

Et ma sœur & ma femme ont dû faire de même.

J'ai dépensé ; oui , je l'avoue ; je dépen-
 sois l'argent comme je le gagnais. Le livre
 rouge annonce des millions qui m'ont été
 donnés , & des millions pour payer mes
 dettes. Ce n'est pas tout. Certain livre ,
 dont je ne sais point la couleur , vous di-
 roit davantage. J'ai reçu & surpris des
 milliards. Mais encore une fois ,

J'ai fait ce qu'à ma place on vous auroit vu faire.

Louis XVI étoit *roi de France* alors ; c'étoit bien autre chose que de n'être , comme aujourd'hui , que *roi des François*. Moi , je croyois tout bonnement que le roi de France étoit seigneur et maître de la France , qu'il pouvoit en disposer , comme on dispose d'un domaine , d'une terre et des revenus de tout cela. La preuve que la chose pouvoit être entendue ainsi , c'est que , pour éviter qu'elle le fut ainsi dorénavant , l'assemblée nationale a voulu que le *roi de France* ne fût plus que le *roi des François*. Et puis , je n'avois qu'à demander pour obtenir ; et puis , entre freres , le partage pouvoit avoir lieu ; et puis , tantôt c'étoit mon frere qui me donnoit , tantôt sa femme , tantôt ses gens d'affaire , tantôt , sa femme et moi nous prenions ; mais toujours d'après des *bons* que nous faisons signer au maître. Y avoit-il du mal à ça ? aurois je craint d'appauvrir le *roi de France* , ou la France ? ses rois les plus prodigues , et leur famille la plus nombreuse de légitimes et de bâtards ont-ils jamais été pauvres ? le seront-ils jamais ? ils ont affaire avec les François qui sont de trop bons diables. La France est un Pérou inépuisable.

Si dans l'assemblée des notables et au commencement de celle des états-généraux , j'ai soutenu le parti des princes et des nobles , au préjudice de ce qu'on appelloit alors le tiers-état ,

J'ai fait ce qu'à ma place on vous auroit vu faire.

On m'avoit accoutumé à regarder la France comme une grande maison dont les princes et les nobles étoient les maîtres, et les gens du peuple, les domestiques. Comme de raison, ou comme d'ancien préjugé qui me tenoit lieu de raison, je soutenois le parti des maîtres de la maison. Il y a si peu de bons domestiques, qu'en vérité je n'étois pas plus disposé que vous ne l'étiez vous-mêmes, en leur faveur.

Me dira-t-on que mes dépenses énormes multiplioient le nombre des malheureux François, et ruinoient l'état? je n'en croyois rien alors. L'état m'avoit toujours paru aussi brillant et aussi fertile en ressources. Je n'ai jamais vu de malheureux, ni de maux en France. J'ai sçu depuis, que les contrôleurs généraux, intendants et autres nos féaux administrateurs avoient grand soin de jeter dans leurs mémoires, adressés au ministère, un voile bien épais sur l'état vrai des choses et sur les miseres du peuple; j'ai encore su depuis que vos lieutenants de police ceux de Paris, sur-tout, dans le carnaval, payoient une foule de fainéants et de libertins, hommes et femmes, filles et garçons pour faire des farces au milieu du peuple, afin de l'étourdir sur sa misere et de persuader aux princes & particulièrement au roi, que le peuple étoit heureux et content. Je le croyois de bonne foi. J'ai été désabusé trop tard.

A la fin de tous ces jeux perfides, c'est-à-dire, ministériels, il y eut des plaintes,

des murmures qui parvinrent à la cour. Une autre *cour* (celle de parlement) plus ambitieuse & plus despote que le roi , s'imagina pouvoir tirer parti pour elle-même de ces plaintes & murmures , dans un temps où nos finances paroissoient épuisées. Elle autorisa , elle appuya ces plaintes & ces murmures , & lorsque le ministère voulut lui faire enrégistrer ce fameux impôt territorial , qui auroit assujetti tous les propriétaires , membres de cette cour , elle s'y refusa. Le peuple connut le dessous des cartes ; il sentit que cette cour avare songeoit moins aux intérêts du peuple , qu'aux siens propres. Il la prit en grippe. Survint , fort à propos , une autre demande de nouvel impôt. C'étoit , je crois , le timbre , ou la prolongation du second vingtième. La cour magistrale profita bien adroitement de cette occasion , pour rentrer en grace avec le peuple , en s'efforçant d'enlever à la cour royale le droit usurpé d'établir des impôts. Le peuple sourit à cette idée. Les magistrats la suivirent, l'expliquèrent, la développèrent, l'accréditèrent , & enfin , demandèrent les états - généraux. Dans le fait , les états-généraux ne pouvoient opérer selon les vœux , ni des parlemens , ni du roi & des princes. Mais les rusés magistrats , eurent grand soin de demander la convocation de ces états , suivant la forme perfide de 1614. Ce Gênois audacieux , moins sot que ceux qui l'ont adoré , mais infiniment moins loyal qu'eux , se flatta de trouver

dans une nouvelle forme de convocation , forme populaire , un moyen de capter la bienveillance du peuple , & d'en devenir le mentor exclusif. Déjà il auroit presque vendu la peau de l'ours , avant que de l'avoir couché par terre , tant il avoit de suffisance & de confiance en soi-même. Car à l'entendre , jamais la France n'avoit eu , ni ne devoit avoir jamais un aussi grand homme que lui.

Les états-généraux furent donc convoqués , assemblés selon ses vœux , en dépit des parlemens , qu'il détestoit. Mais bientôt , ils prirent une tournure , à laquelle il ne s'attendoit pas. Ce coup attéra tout à la fois , & les parlemens , & le ministre , & nous aussi. Nous sentîmes où les choses pouvoient aller , & où elles iroient infailliblement , si nous ne les arrêtions. Notre conseil décida que le ministre impudent seroit renvoyé. Mais nous craignîmes l'opposition du peuple , que le fin matois avoit séduit.

Cependant, vous conviendrez , mes chers concitoyens , qu'il devoit nous paroître dur de nous exposer à changer une autorité absolue pour une autorité précaire & bornée. La dépendance est un fardeau auquel ni les rois ni les princes ne sont guères accoutumés ; il devoit nous paroître dur , de courir les risques fâcheux , de devenir incessamment , d'évêques meûniers , ou de maîtres domestiques ; nous tremblâmes. L'impertinent ministre-agioteur , fut chassé

secrètement. Mais sa disgrâce ébruitée ; pensa nous causer un malheur. Il fallut le conserver. Les autres ministres , conseillèrent au roi de montrer les dents ; il les montra. Moi , par amour pour mon frère , & plus encore pour ma belle-sœur , & plus encore pour le despotisme royal , dont je me trouvois si bien , je tirai , comme on le dit , la langue , longue d'un pied , pour effrayer le peuple , s'il étoit possible.

La séance du 23 juin , fut résolue. Sa fin , comme vous vous le rappelés très-bien , produisit une explosion de patriotisme incroyable , & sûrement bien inattendu. On en vint à des extrémités prodigieuses. Le roi ordonna à l'assemblée de se séparer ; un député du tiers , un savant , pisse-froid d'académie , un homme qui ne paroissoit fait , & qui ne l'est en effet que pour faire un *bailli* de village , trouva par hazard une réponse énergique aux ordres du roi. Il étoit président de l'assemblée encore informe. Il osa dire au maître des cérémonies , envoyé de la part du roi , que *la nation assemblée n'avoit point d'ordres à recevoir*. Le roi résista. On vint nous assiéger. On alla jusqu'à nous présenter les armes pour nous mettre à la raison nationale. Cette raison-là , n'est pas royale. Nous la regardâmes comme un piège & comme un péril évident.

Vous savez , mes chers concitoyens , que dans le péril illusoire ou réel , on n'a pas trop le temps de réfléchir. Le premier mouvement

est de repousser l'ennemi d'une manière quelconque. On a une épée , c'est pour s'en servir ; On a des gardes , c'est pour les appeller à son secours : ces gardes ont des fusils , c'est pour les tirer ; moi sur le champ , afin de donner exemple , je porte la main à mon épée , je crie aux armes , croyant ne pouvoir écarter les armes que par les armes , & j'ordonne de faire feu.

Aurois-je suivi ce conseil de l'alcoran catholique , qui veut que , si l'on a reçu un soufflet sur une joue , on tende complaisamment l'autre joue ? Ce conseil me paroît trop plat pour être d'un dieu. J'ai oui dire qu'un de nos plus grands saints , de fabrique assez moderne , François de Sales , évêque de Genève , fût un jour provoqué en duel : Le duel est défendu par la loi divine , comme par la loi humaine. L'apôtre ou le descendant des apôtres , comme vous voudrez l'appeller , ne fit pas l'enfant ; il se battit , & tua son homme. Mais comme c'étoit un duel de rencontre , l'homme de dieu fut loué , au lieu d'être blâmé , au point que cette action courageuse n'a pas empêché qu'il ne fût canonisé encore plutôt que bien d'autres , morts en odeur de sainteté. Notre affaire n'étoit-elle pas aussi une affaire de rencontre ? J'avouerai que dans cette affaire , le ministre *adoré* nous fut d'un grand secours. Il lui suffit de paroître pour appaiser le peuple , toutefois en promettant que le roi viendroit à résipiscence , & feroit ce que l'embrion national exigeoit.

Maïs nous lui gardions toujours la plus belle dent possible. Nous ne pouvions nous défendre de le regarder comme le principal auteur de nos maux. La guerre qu'on venoit de nous déclarer , & qui n'étoit point tout-à-fait terminée , nous força de rassembler nos forces , & de dresser nos batteries , sous différens prétextes que vous connoissés , afin de mieux tromper l'ennemi. Quand tout fut à peu près disposé , nous jugeâmes qu'il n'y avoit plus de danger à faire sauter le mulot financier que j'avois lestement maltraité.

L'assemblée nationale avoit envoyé une députation au roi , pour lui représenter l'état des choses , & les suites désespérantes qu'elles pourroient avoir. Louis XVI répondit qu'il persistoit dans ses intentions d'après l'avis de son conseil. Les rois sont bien à plaindre , de tourner comme des girouettes à tout vent. On venoit de promettre en son nom , un entier dévouement à la chose publique , il annonça publiquement qu'il renonçoit à tout autre desir que le sien & le nôtre.

Enfin , Necker , après une seine diabolique , reçut ordre le samedi 11 juillet , en dînant , de quitter le royaume. On dit qu'il lut la lettre du roi avec tout l'appareil de sa tranquillité ordinaire , & qu'il affecta d'achever son dîner avec calme & sérénité. J'ai su qu'après dîner , il monta dans sa voiture avec la cavalle sa femme , que , sans prévenir personne , il se fit

conduire à St. Ouen , & prît ensuite la poste pour Bruxelles. Ses partisans répandirent qu'il avoit pris secrètement son parti , de crainte que cette nouvelle ne causât quelqu'allarme. Mais l'agioteur trembloit plutôt pour sa peau de suisse , que pour la patrie. Il paroît néanmoins que cet orgueilleux comptoit encore sur son rappel.

Mon frère eut en effet , la foiblesse de le rappeler. L'animal auroit dû renoncer à une cour qui avoit tant de raisons de le détester. Un exil , un rappel forcé par la clameur publique , étoit le plus beau des triomphes. On n'est pas sûr de toujours plaire. Et puis , Necker ne devoit pas ignorer que le maître qui l'avoit renvoyé déjà deux fois , pourroit bien le renvoyer encore ; & puis , son expérience dont il se vante tant , ne lui disoit-elle pas que le peuple est inconstant , qu'il adore aujourd'hui , & que demain , il déteste ; & puis , les haines de cour , les passions qui s'y heurtent sans cesse , & s'y jouent des courtisans ; & puis , Necker pouvoit-il se flatter d'être toujours assez adroit pour couvrir son incapacité , & déguiser ses vices ? On a beau se masquer ; tôt ou tard , le masque tombe , & l'homme reste. Enfin , il est tombé ce masque imposteur , & le Gênois paroît à présent dans toute son horreur. Quel déluge de satyres amères , de dénonciations , de critiques méchantes , mais plus médisantes que calomnieuses , inonde tous les jours les cafés , les quais ,

les boutiques des marchands de nouveautés ! L'épithète , autrefois si honorable de ministre *adoré* , n'est plus qu'une ironie sanglante , répétée contre le parvenu , dans tous les journaux , dans toutes les gazettes , & feuilles du jour. Il semble que chacun se fasse gloire de faire assaut contre cet orgueilleux. C'est à qui lui portera les plus rades coups. Le peuple est un terrible ennemi. Trompé , il dort tranquillement dans le sein de l'erreur ; il va même jusqu'à bénir ceux qui le trompent. L'essentiel pour les trompeurs , est de toujours veiller à ce que le peuple ne découvre jamais leur manège. Une fois désabusé , éclairé , c'est un lion déchaîné ; il brise tous les obstacles qui s'opposent à sa fureur ; il frappe par-tout ; il dévore tout. Nous mêmes , qui faisons autrefois ses délices , dont il adoroit jusqu'aux plus étranges fantaisies , jusqu'aux passions , jusqu'aux vices , avons-nous fait exception ? Ne nous a-t-il pas également poursuivis ? Bien m'en a pris de prendre la fuite. On auroit vu un frère du roi à la lanterne. Eh ! quelle lanterne ! elle est loin de ressembler à l'une des quatre , au milieu desquelles le gascon se plaignoit de voir placé le brigand Louis XIV , qu'il appeloit bassement *le Soleil*. Lanterne , fatale lanterne !... je frémis d'y penser... détournons ce souvenir affreux.

N'est-ce donc pas assez pour les parisiens , pour le peuple François , qu'un frère du roi qu'il aime , ait été obligé de prendre la

fuite ? n'est-ce pas assez pour ce prince infortuné , d'avoir renoncé à tous les attachemens , à toutes les habitudes de plaisirs , les plus chères ! n'est-ce pas assez pour lui d'être privé de l'amour de ce peuple ! faut-il que , dans le moment où il gemit davantage sur cette perte , sur son éloignement de sa patrie , où il ne cesse de faire les vœux les plus sincères , les plus ardens pour y rester , pour s'y associer au patriotisme général , il soit chargé de tout le poids des malédictions publiques & particulières ! Faut-il que , vivement pénétré de la douleur d'avoir manqué à ce bon peuple , qu'expiant en paix , dans le silence de la retraite & de la prière , les fautes qu'il rougit d'avoir commises , il soit encore accusé de nouvelles machinations secrètes contre la patrie !

On vous a dit , François , que j'étois l'ame du projet de Maillebois , que je le favorisois de tous mes moyens possibles. erreur , erreur , citoyens , ou plutôt atroces calomnies ! Emporté par la fougue d'une jeunesse bouillante & impétueuse , d'Artois a fait des fautes ; mais il les a expiées ; mais la réflexion l'a rendu sage. Sa gloire & son bonheur consistent dans l'estime & l'attachement de ses concitoyens. Il le sait : il ne l'oubliera jamais. Vous triomphez ; la victoire est à vous. Les princes sont vaincus. Assez long - tems , ils ont commandé. Il est juste qu'ils apprennent maintenant à obéir. Des vainqueurs françois , souilleroient-ils , & leur nom & leur victoire ,

par une barbarie odieuse envers les vaincus ? Ceux-ci , pour être les plus foibles , cesseroient-ils d'être François ? non , les vainqueurs & les vaincus sont toujours frères. Les sacrifices auxquels votre courage nous a forcés , notre cœur les confirme & promet de nous les faire exécuter. Frères & compatriotes, embrassons-nous & soyons maîtres ensemble , puisque nous sommes tous citoyens, membres de la nation notre souveraine. Déjà l'un de mes pareils , *Conti* , moins excusable que moi , en raison de son âge plus avancé , moins impétueux , *Conti* qui avoit brigué le premier ministère pour régner à la place de mon frère , comme un autre maire du palais , *Conti* maudit dès sa jeunesse , de son père , de sa femme & de tous ceux qui le connoissent , *Conti* l'exécrationnable *Conti* est revenu au milieu de vous. Il y a été accueilli. Je brûle de le suivre. Pourquoi ne me recevriez-vous point ? Les membres du souverain ne doivent-ils pas se distinguer par une générosité de souverain ? Il est si beau de pardonner !

Punir est d'un mortel , pardonner est d'un Dieu.

Le retour heureux de mon cousin , la paix qui règne aux tuileries , vos soupirs continuels après le repos , les gardes qui , veillent d'un bout du royaume à l'autre , assurent votre conquête.

Tout m'annonce des dieux qui daignent se calmer ;
Mais c'est le repentir qui doit les désarmer.

J'ose dire plus :

Quiconque se repent n'est déjà plus coupable ;
La justice des dieux lui devient favorable.

Après une année des troubles les plus affreux , il est tems que la France respire. Il est tems , je vous le dis , il est tems que le commerce reprenne son activité , & que le citoyen , abattu par les malheurs publics & particuliers , ouvre son ame à l'espérance. Pourquoi ces chaînes de si longue durée ? pourquoi cette guerre implacable contre des ennemis vaincus , ou plutôt contre de malheureux dépourillés qui ne se sont révoltés contre vous que pour vous disputer les privilèges , la fortune qu'ils tenoient à titre légitime de la justice & de la reconnoissance de vos pères ? Chacun d'eux n'avoit-il pas le droit de répondre à vos entreprises injustes.

J'ai fait ce qu'à ma place on vous auroit vu faire.

Enfin , vous l'avez emporté sur leur défense la plus légitime. Mais , ô mes chers concitoyens , écoutez ce que disoit le sage Coucy au valeureux Vendôme pour le porter à la paix :

Je vous le dis encore , au sein de votre gloire ;
Et vos lauriers brillants , cueillis par la victoire ,
Pourront , sur votre front , se flétrir désormais ,
S'ils n'y sont soutenus de l'olive de paix.

Eloignez de vous près de onze mois ,
mes chers concitoyens , j'ai tout fait pour

me procurer des consolations. Rien n'a pu me distraire du malheur de n'être plus au milieu de vous , & plus encore d'avoir encouru votre animadversion.

J'ai couru le monde, mais combien de coulœuvres j'ai avalé ! quel pays, si fortuné qu'il soit, rassemble à ma chere patrie ? Que sont les agrémens des plus beaux sites, en comparaison des charmes délicieux de Paris ? Quels mœurs, quels usages, quel genre de vie, valent les mœurs, les usages, le genre de vie de France ? Quelle liberté préférable à celle dont jouissent les Français ?

Là, une inquisition horrible apportoit, tous les jours, de nouveaux obstacles aux plus doux mouvemens de mon cœur & de mon esprit ; mes discours les plus innocents ne me mettoient point à l'abri des inquiétudes. Les femmes, Dieu sait comme je les convoîte ! j'en trouvois de charmantes ; mais des argus sempiternels, inexorables me poursuivoient. M'arrivoit-il de les tromper une seule fois, un seul instant, sans pourtant avoir pu parvenir à la douce affaire ; sur-le-champ, un jaloux cruel assiégeoit mes pas, épiant l'occasion d'une trahison sanguinaire. Je me voyois sans cesse aux portes de la mort, comme un autre Jonathas, pour avoir goûté tant soit peu de miel.

Ici, dans cette capitale fameuse par les débauches des douze Césars & des Messalines, &c. &c. je n'ai trouvé que fanatisme

tisme religieux , que cérémonies dévotés , que cérémonial importun , que chaleurs excessives qui émoustilloient un instant mes sens pour leur ôter , l'instant d'après , toute leur énergie , que femmes gourmandes & affamées de jouissances auxquelles un papillon français ne pourroit suffire , que lésineries , qu'avarice dans les sociétés , que fourberies chez le marchand ; une musique divine , à la vérité , me récréoit par fois , mais des chanteuses d'une figure à faire peur ! des chanteurs du gozier & sans ame , me la rendoient bientôt insipide à force d'art.

Par-tout je n'ai trouvé que la ressource des jeux. Je l'aimois assez autrefois à Paris , parce qu'alors ma bourse vuide se remplissoit aisément & sans déranger mes finances ordinaires , graces à ma sœur Antoinette , graces à mon frere & à ses contrôleurs généraux. Mais aujourd'hui , le moyen de jouer & de s'exposer à perdre , quand on est réduit au petit pied du mince suffisant !

Suis-je mieux maintenant pour être dans ma seconde famille ? Ah ! Quelle triste famille que celle-là ! mon beau pere Victor-Arnédée est un assez bon homme ; mais un peu despote , même envers ceux qui l'entourent de plus près. Auprès de lui , les princes de son sang ne sont pas libres comme nous l'étions , mes freres & moi , auprès du papa Louis XV , & comme je l'étois auprès du bon Louis XVI. Il a bien fallu que je me misse au niveau de cette cour dévote & imbécille , monotone & fatigante ; que

j'y fisse , comme les autres , la prière en commun à 9 heures & demie , pour me coucher ensuite à 10 , à 11 heures , au plus tard. Voilà ce qui s'appelle proprement s'ennuyer & ronger son frein du matin au soir.

Point de femmes pour moi dans ce pays , quoiqu'il s'y en trouve d'assez dodues & d'assez bon appétit. Si près d'un beau-pere , il faut s'en tenir à sa femme bon gré , malgré ; & puis à mon âge , vaut mieux fêter sa propre femme que de se trouver au dépourvu. Quand on se porte bien , cette affaire est de nécessité , comme personne ne l'ignore , non plus que nos prêtres & religieux qui ont raison de ne point s'en priver. Les canons de notre mere la sainte église catholique , apostolique & romaine sont un bien pitoyable obstacle à l'aiguillon de la chair. Si quelque chose me flatte dans l'heureuse révolution qui s'opère dans notre France , c'est l'espérance de voir bientôt notre clergé , légalement autorisé à faire loyalement & comme tous les honnêtes gens , ce qu'il n'a fait jusqu'à présent qu'à la dérobée , & non sans inconvénient pour la société , du moins , il n'y aura personne parmi les hommes à qui il soit défendu d'être homme. Ils faisoient bien , nos abbés & nos prêtres depuis le premier jusqu'au dernier , quelques enfans par-ci par-là ; mais combien qui ne voyoient pas le jour , c'est-à-dire , que des mères timides & coupables avoient la mé-

chanceté de faire mourir aussitôt leur conception. Combien..... Ah ! j'aurois trop à gémir du détail de tout ce que l'expérience la plus funeste nous apprend à ce sujet. Combien de malheureux parmi ceux que la vertu ou le courage de leur mère laissent vivre. Il est d'ailleurs prouvé qu'en général les bâtards forment la plus mauvaise population, outre qu'ils ne peuvent être élevés qu'aux dépens de l'état, & que par-là, leur existence devient une charge publique.

Dieu veuille enfin que, bientôt ce changement avantageux puisse s'opérer, sans obstacles de la part du fanatisme ! n'est-il pas tems que l'un de nos plus honteux préjugés, cède la place aux loix de la saine philosophie, de l'humanité & de la religion ?

C'est l'amour des femmes qui fait le charme de la vie. C'est la défense du plaisir des femmes qui a causé tous les désordres du clergé. C'est la société conjugale qui ôte aux passions des hommes tout ce qu'elles ont de dangereux & de bruyant ; c'est la société conjugale qui fixe les hommes, & leur apprend à fuir les plaisirs désordonnés de l'inconstance ; c'est la société conjugale, qui, après avoir divisé les hommes en diverses familles, leur a appris à ne voir dans l'univers qu'une grande famille de freres & d'amis. Ah ! si les hommes savoient être plus fidèles à la société conjugale, le beau rêve de l'abbé de Saint-

Pierre ne tarderoit pas à se réaliser. Une paix universelle régneroit dans le monde.

Etres froids & insensibles, égoïstes célibataires, dont le trop grand pèse sur l'univers, que je vous plains, que vous seriez malheureux d'être privés de la société conjugale, si vous étiez appelés au bonheur d'en connoître le prix! L'étude, disoit le célèbre orateur romain, nourrit la jeunesse, délecte la jeunesse; elle veille avec nous, elle nous console des ennuis de l'insomnie; elle voyage avec nous, &c. N'en est-il pas de même de la société conjugale; jeunes & vieux, tous y trouvent, lorsqu'ils en usent avec modération, un baume capable de conserver la gaîté, & de prolonger, sinon agréablement, du moins sans amertume, la carrière épineuse de la vie. Veillons-nous, elle est là pour nous aider à attendre patiemment le sommeil. Celui-ci se refuse-t-il à nos desirs & au besoin de nos sens, elle le supplée en quelque façon par cette douce confusion de deux êtres, l'une & l'autre attachés, dont toutes les facultés se trouvent comme ensevelies dans un océan de délices ineffaçables, & réciproquement senties. Sommes-nous loin d'une épouse chérie, nous nous la représentons sans cesse, nous ne respirons que pour la revoir, nous la voyons, ou nous la désirons dans tous les objets qui nous charment le plus, s'il en est qui, loin d'elle, puissent nous charmer, &c. Que seroit l'univers sans le doux lien de la société con-

jugale , de cette société privilégiée , & volontairement exclusive , sinon un amas confus d'êtres indifférens ou plutôt envieux , jaloux , ennemis , &c. tyrans les uns des autres , toujours en guerre , ligués à feu & à sang contre la race humaine ? Les animaux subsistent-ils en paix autrement que par une espèce de société conjugale ? Toutes ces bêtes féroces & sanguinaires veilleroient-elles aussi paisiblement dans leurs repaires affreux , sans cet instinct invincible qui les attache à leur société conjugale , comme au plus doux aliment de leur existence ? quel miracle continu ne faudroit-il pas pour conserver l'univers des hommes & des animaux dépourvus du secours de la société conjugale ? *Non est bonum hominem esse solum , faciamus ei adjutorium simile sibi , &c. Il n'est pas bon que l'homme soit seul* , a dit le créateur , *faisons lui un aide semblable à lui*. C'est donc mentir au dessein du créateur , que de vivre étranger à la société d'une femme. C'est donc s'exposer volontairement , en dépit du créateur , au danger d'être seul ; c'est donc se rendre coupable de tous les maux qui peuvent accabler un être isolé , abandonné à lui-même.

Je veux bien l'avouer , ô mes chers concitoyens , privé de tous les avantages que m'avoient assurés les préjugés de ma naissance , dépouillé de nos privilèges les plus chers & les plus précieux , chargé d'oppro-

bres & de malédictions, fugitif, errant de pays en pays étrangers, ou j'aurois succombé peut-être à mes maux, ou devenu votre plus cruel ennemi, j'eusse passé le reste de ma vie à multiplier le nombre des mécontents, & à liguier contre vous tous les souverains du monde. Ma Savoyarde m'a rendu sage & plus sédentaire que je ne me serois cru capable de l'être après mes courses. Elle est devenue ma plus chère société. Aussi avoue-t-elle à ma gloire que je lui paie avec usure, tous les chagrins que la frivolité & la liberté, dont je jouissois dans mon pays, m'avoient porté à lui causer. Ma vie offre maintenant toute la tranquillité de celle d'un simple particulier. Ce seroit un spectacle vraiment digne de votre admiration, ô meschers concitoyens, que de me voir couché, à côté de ma femme, comme un petit bourgeois, non pas de Paris, car le plus petit de vos bourgeois imite le grand seigneur & dédaigne cet usage; moi je m'en accommode assez, à cela près de quelques ennuis. On a beau dire, il règne toujours dans cet usage, quoique fort naturel & fort raisonnable, une certaine monotonie qui fait qu'on n'est pas le plus content du monde. Mais dans quelle position de la vie ne trouve-t-on pas ce désagrément. C'est encore être trop heureux que de n'en pas avoir de plus grands.

Ah ! la vie est pour nous un cercle de douleur !

Ainsi parloit la sœur d'Oreste à Iphise.

Moi, dieu-merci, je n'ai pas encore éprouvé ce qu'on appelle douleur. Il est vrai de dire qu'il y a des milliers d'hommes plus malheureux que moi. Cependant je le serois au-delà de toute expression, si j'avois sérieusement à désespérer de votre bienveillance. Mais je n'ai pas même l'inquiétude de la moindre difficulté de votre part. Je manque de termes pour vous exprimer l'impatience qui me tourmente de vous revoir. Je puis dire que, si elle duroit long-tems, je serois véritablement malheureux.

Puisque j'ai commencé à vous parler le langage de la confiance, je dois vous notifier ma nouvelle de famille. Dans les longues nuits de l'hiver & dans le désœuvrement où je me suis trouvé loin de vous, je crois avoir fait un enfant à ma Savoyarde. Cette nouvelle ne vous déplaira-t-elle point ? Autrefois, je me rappelle que vous l'auriez apprise avec la plus grande joie. Vous aimiez tant vos princes que vous sembliez mettre votre bonheur dans la multiplication de leur race adorée. Combien je crains que vos mœurs d'aujourd'hui ne soient différentes ! Ce maudit *déficit* auquel j'ai eu le malheur de contribuer, moins par méchanceté que par foiblesse, vous a rendu difficiles sur l'article des dépenses, & particulièrement sur celles de la famille royale. Peut-être ne verriez-vous dans la naissance de mon enfant, qu'un surcroît de plus à vos charges. Rassurez-vous, nous n'en mettrons, comme on le dit vulgairement, ma

femme & moi , pas plus grand pot au feu. Il n'aura point de maison particulière. Celle de son père & de sa mère lui suffira , sans doute ; je serai le premier à prêcher la-dessus toute espèce d'économie ; & je me soumettrai de bon cœur à toutes celles que la nation , notre souveraine , se propose de prescrire à cet égard. La générosité françoise n'a point d'égale. Et quoi qu'on en dise , quelque changement que la révolution ait opéré dans ses idées , dans ses mœurs , dans ses principes & dans l'ordre des affaires d'état , elle aimera toujours les princes du sang de ses rois , & elle les traitera avec la noblesse & la dignité qui conviennent à la magnificence du chef assis sur le trône d'une grande nation.

Oh ! quelle fête pour moi & ma femme , que celle du jour où je repaîtrai au milieu de mes chers parisiens , où je pourrai recevoir & rendre les embrassemens de nos dames de la halle & leur présenter à tous notre enfant ! Ah ! puisse-t-il être mâle ! Je desire que cet enfant soit adopté particulièrement par la Nation ; l'un de nos vœux les plus ardens est , qu'il n'ait d'autre parrain que le maire de Paris , représentant cette bonne ville , & d'autre marraine que la plus ancienne des dames de la Halle. Pourroit-il jamais trop se rapprocher du peuple ? Je suis son père pour la vie animale. Mais qu'est-ce que cette vie , sans les avantages qui , seuls , peuvent la rendre agréable ? Et ces avantages , il les tiendra du peuple seul.

Le

Le peuple sera donc pour lui un autre père, plus utile que le premier. Encore une fois, puisse-t-il être mâle ? Je veux qu'il soit l'un des plus braves François ; je veux qu'il surpasse , s'il est possible , le plus brave patriote. Je jure , oui , je jure dès à présent , de l'élever , de concert avec sa tendre mère , dans les bons principes du patriotisme , & de l'accoutumer , de bonneheure , à la plus inviolable fidélité envers *la nation* , *la loi & le roi* & à maintenir , de tout son pouvoir , la constitution décrétée par l'assemblée nationale & acceptée par le roi.

A l'exemple de mon cousin Conti , j'irai à mon tour prêter ce précieux serment dans mon district. Mais , ô mes chers , mes très-chers concitoyens , je vous supplie de croire que je ne le prêterai point *insidieusement* & qu'il ne sera point forcé de ma part. Je mesers ici de ces termes : *insidieusement & forcé* , pour vous rappeler en passant , une lettre que l'on prétend m'avoir été adressée de Paris à Turin , par mon cousin Conti , depuis son retour. La voici ; je dois la produire telle que je l'ai extraite de la brochure , intitulée : *Vie privée & politique de Louis-François - Joseph de Conti , prince du sang , & sa correspondance avec ses complices fugitifs , ornée de son portrait , gravé d'après nature , par J. P.*** avec cette épigraphe : Cui fidas cave. Phæd. à Turin , chez Garin , imprimeur du roi , rue des Boucheries , 1790.*

*Prétendue lettre du prince de Conti,
à M. le comte d'Artois.*

MONSIEUR,

Je n'ai rien négligé depuis mon retour pour servir votre altesse royale & notre cause commune. J'ai été mieux accueilli que je ne l'espérois à Paris & dans le district des Jacobins, (Saint-Dominique), ou j'ai insidieusement prêté le serment civique, serment aujourd'hui forcé; J'ai prononcé le discours que je vous avois lu. Il a été entendu avec transport. J'ai, pour sortir avec les acclamations de la populace, distribué quelques louis. Ainsi, Monseigneur, tout va bien, & avant peu, tout ira mieux. Je n'oublierai jamais que vos intérêts sont les miens & ceux de toute notre famille.

Je suis avec respect,

De votre Altesse,

MONSIEUR,

Le très-humble serviteur

Louis-Philippe-Joseph de CONTI.

Paris. le 3 Mai 1790.

Cette lettre est d'une fausseté insigne. Je la déments hautement, & quelque défavorable opinion que j'aie de mon cousin, je lui dois la justice de soutenir qu'il ne me l'a point adressée. Le faussaire qui l'a

supposée , n'a pas eu l'adresse d'y conserver toute la vraisemblance , jusqu'à la fin. Après avoir imprimé en titre : *Vie privée & politique de Louis-François-Joseph de Conti*, pourquoi donne-t-il à mon cousin, *Saint-Philippe* , au lieu de *Saint-François* pour second patron ?

Il est bon de vous déclarer aussi que , quand bien même j'aurois eu quelque confiance à faire à quelqu'un au sujet de nos affaires de famille , ce n'est sûrement pas à mon cousin Conti que je me serois adressé. Le compère est trop égoïste & trop faux pour être l'ami ou le confident de qui que ce soit. Vous me direz qu'en affaire de ce genre , je n'avois aucun risque de trahison à courir , puisque mes intérêts & ceux de notre famille se trouvent essentiellement confondus dans ceux de mon cousin. Vous auriez grande raison à cet égard , s'il s'agissoit d'un homme comme un autre. Mais que fait une famille à un être qui ne se voit aucune postérité , qui vit isolé & dont le bonheur exclusif est d'accumuler trésor sur trésor , sans songer à se faire honneur ni de sa fortune , ni de son nom ? Que fait une famille à un homme qui ne connoît d'attachement que celui d'un instant , selon l'impulsion passagère de ses passions ? que fait une famille à un être dont l'ambition est le seul dieu ? considérez bien la figure de cet homme , & jugez , pour peu que vous soyez phisionomistes , s'il seroit prudent de se fier à pareil être. La mine , comme

vous le savez , est souvent un indice du caractère. Je ne puis m'empêcher de convenir que celle de mon cousin est tout-à-fait sinistre & repoussante. Celle de *Desrués* annonçoit quelque chose d'infiniment plus satisfaisant.

Au reste , je me flatte que malgré les torts qui me sont imputés , il vous reste de moi une opinion encore assez avantageuse pour distinguer mon caractère de celui de mon cousin. Pardonnez-moi la médisance que je viens de me permettre , en faveur de la nécessité de ma justification. Je ne fais ma cour aux dépens de personne. Tant pis pour ceux que ma justification compromet. Ce n'est point ma faute.

J'apprends tous les jours que vos folliculaires ignorants & méchants , (& ils sont en bien grand nombre) s'acharnent de nouveau à ma honte , & à mon discrédit dans votre esprit , en me supposant toujours l'ame remplie des hostilités étrangères dont on vous menace. Je vous crois assez prudent , & sur-tout assez honnêtes pour ne condamner aucun accusé sans l'avoir entendu. Je nie donc formellement toutes accointances , & pour-parlers de ma part tendant à la contre-révolution. Je défie hautement qui que ce soit d'apporter contre moi la moindre preuve. Ce défi imprimé , je brûle de vous l'exprimer de vive-voix. Que mes ennemis tremblent & sur-tout , si comme je n'en puis douter , ils sont des lâches , qu'ils prennent toutes les précautions possibles

pour que leur nom me reste absolument inconnu. Autrement je prendrois toutes celles qu'une juste vengeance doit m'inspirer pour les faire punir. Si les malheurs d'un prince du sang de vos rois, frère du roi que vous adorez, & qui mérite vraiment d'être adoré, si les peines cruelles que j'endure depuis un an, ont excité votre sensibilité, si les mécontentemens que je vous ai causez n'ont point étouffé dans votre ame les sentimens d'humanité, de justice & de religion auxquels j'ai toujours droit de prétendre, j'espère que vous m'aidez à découvrir mes calomniateurs & à les poursuivre.

J'espère que vous me recevrez avec toute la bienveillance que méritent mes malheurs & votre dévouement pour un fils de France, pour le sang des Bourbons.

Je dis *dévouement*, parce que j'aime à croire que vous ne partagez point la haine pour la famille royale que voudroit vous inspirer cette tourbe insensée & méchante de folliculaires, démocrates qui ne voient dans le reste des Bourbons que des batards dégénérés, enfans de débauche & de corruption. Je sais qu'on se permet d'imprimer & de publier que Louis XIV étoit fils de l'infâme *Mazarin*. Mais croyez-vous de bonne foi à cette odieuse allegation ? Quoi ! une reine qui donna tout son tems aux exercices de piété, qui fit bâtir la magnifique église du Val-de-Grâce, auroit été capable de commettre un adultère avec un

ministre de cette religion divine, dont les pratiques saintes faisoient son bonheur!

On connoît sa réponse à Mazarin qui l'a sondoit sur la passion du roi pour sa nièce, & qui feignoit de craindre que ce prince ne voulut l'épouser : *Si le roi étoit capable de cette indignité, je me mettrois avec mon second fils, à la tête de toute la nation, contre le roi & contre vous.* Ces paroles sont-elles d'une amante de Mazarin & d'une femme adultère?

Au reste, mes chers concitoyens, quel est celui d'entre-vous qui puisse assurer être fils de son père? Eh! qu'importe d'être fils de tel ou de tel, puisque nous sommes tous frères! Si la nature ne m'a point fait du sang de Bourbon, je suis Bourbon par la loi de l'état, & c'est assez. Mais ce n'est point particulièrement en qualité de Bourbon que je réclame votre amitié; c'est comme Français, comme citoyen. A ces titres seuls, je dois vous être d'autant plus cher que je promets d'en remplir les devoirs jusqu'au dernier souffle de ma vie.

F I N.

